

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 75 (1966)
Heft: 6

Artikel: Telles les dames de Castiglione de juin 1859
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Telles les Dames de Castiglione de juin 1859



« Quoique chaque maison soit devenue une infirmerie, j'avais néanmoins réussi, dès le dimanche matin, à réunir un certain nombre de femmes du peuple qui secondaient de leur mieux les efforts que l'on fait pour venir au secours des blessés. Quelques-unes de ces infirmières improvisées sont de belles et gracieuses jeunes filles; leur douceur, leur bonté, leurs beaux yeux pleins de larmes et de compassion et leurs soins si attentifs relèvent un peu le courage et le moral des malades. »

Ainsi parla Henry Dunant, en juin 1859, au lendemain de la bataille de Solférino. Plus tard, il écrivit encore:

« N'y aurait-il pas moyen de fonder des Sociétés volontaires de secours qui, une fois constituées pourraient même rendre de grands services pendant des époques d'épidémies, ou dans des désastres comme des inondations, des incendies. »

Et aussi:

« Il faut des infirmiers et des infirmières volontaires diligents, préparés à cette œuvre... Un appel de ce genre s'adresse aux dames comme aux hommes, à la princesse comme à l'humble servante... »

C'est ainsi que dans tous les pays où se créèrent, dès 1864, des Sociétés nationales de Croix-Rouge, la formation d'un corps sanitaire volontaire apte à renforcer au besoin les services de santé des armées devint l'activité primordiale des dites sociétés.

De même pour la Croix-Rouge suisse qui se fonda il y a 100 ans sous le nom « d'Association de secours aux militaires suisses et à leur famille » et considéra dès ses débuts que l'une de ses tâches principales consistait à soutenir le service sanitaire de

l'armée, en préparant à cet effet des secouristes volontaires aptes à s'occuper des blessés et des malades, en temps de guerre et en temps de paix.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge suisse a 100 ans. Son champ d'activité s'est considérablement développé et élargi. Il n'en demeure pas moins que l'organisation du Service de la Croix-Rouge, du nom que portent actuellement les anciens « secours sanitaires volontaires » demeure l'une de ses préoccupations premières.

Le Service de la Croix-Rouge de 1966, placé sous la direction du Médecin-chef de la Croix-Rouge, est composé de colonies formées d'hommes aptes au service complémentaire et de détachements d'hôpital ou territoriaux réunissant quelque 6600 membres. Et non plus, comme en ses débuts, du personnel soignant uniquement, soit des doctoresSES, des infirmières et des aides soignantes, mais aussi des spécialistes techniques, des éclaireuses et des employées de maison.

Tournons-nous aujourd'hui vers les seuls détachements féminins du Service de la Croix-Rouge puisque la totalité de leurs membres se sont engagées de leur propre gré, sans contrainte aucune, sur la base essentiellement du volontariat.

Et pourquoi? Pour pouvoir et aussi savoir se rendre utiles en cas de besoin. Or, « en cas de besoin » ne signifie pas seulement « en cas de guerre ou de service actif de l'armée ». Que survienne une catastrophe, une épidémie, une arrivée de réfugiés — ce fut le cas notamment il y a 10 ans, lors de la crise hongroise —, les formations du Service de la Croix-Rouge sont prêtes à intervenir pour assurer non seulement le soin des blessés et des

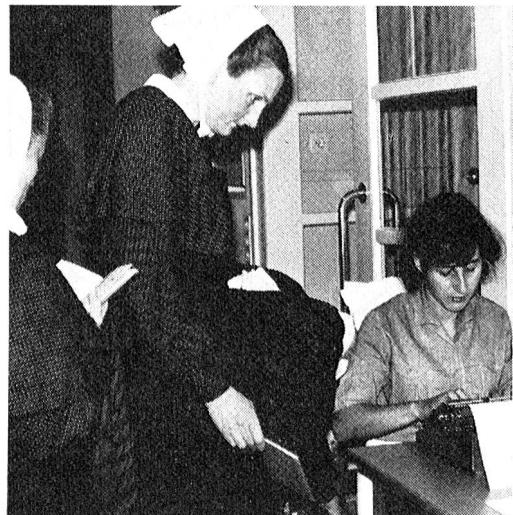
malades, mais également l'assistance aux sinistrés, aux sans-abri.

Chaque année, près de 600 femmes et jeunes filles s'annoncent en qualité de candidates au Service de la Croix-Rouge. Et si l'aspect quelque peu « militaire » de leur incorporation les rebute peut-être au premier abord, cette crainte aura disparu à l'issue de la visite sanitaire de recrutement à laquelle elles sont convoquées d'office. Certes, elles porteront un uniforme — mais il est si seyant —, certes, elles seront titulaires d'un LS — en termes profanes: livret de service —, certes aussi, elles seront astreintes à certaines obligations, au nombre

desquelles, et pour autant seulement qu'elles désirent revêtir une fonction dirigeante, celle de suivre un cours de cadres.

Mais a-t-on jamais trouvé, à l'issue d'un tel cours, une seule participante regrettant de l'avoir suivi?

Le Service de la Croix-Rouge offre aux jeunes femmes et aux jeunes filles (il faut être âgée de 18 à 45 ans au moment de l'inscription), une excellente possibilité de servir sa patrie et ses compatriotes en toute circonstance.



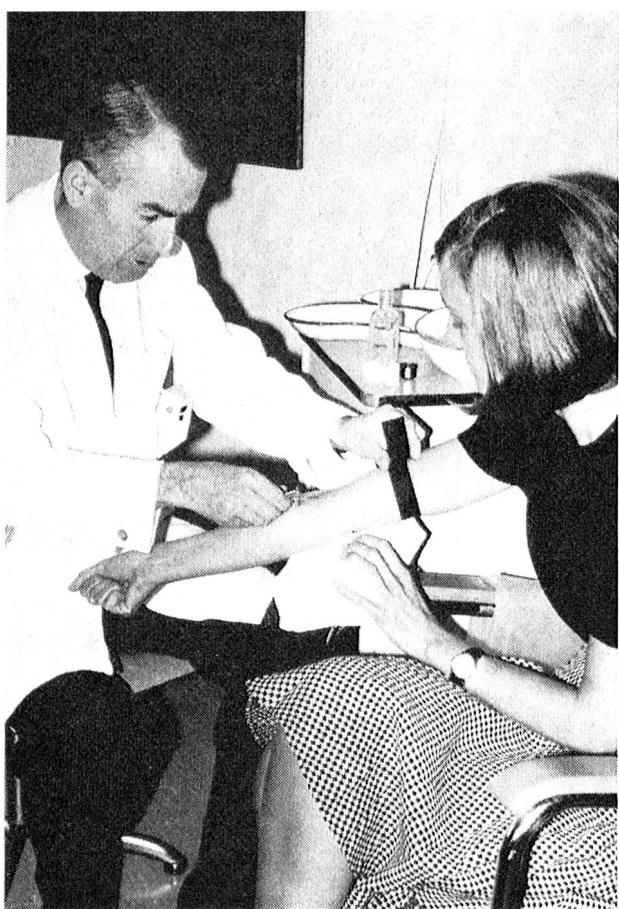
« Madame, Mademoiselle,
Il y a quelque temps, vous vous êtes engagée
volontairement à entrer au Service de la
Croix-Rouge, ensuite de quoi nous vous avons
incorporée dans l'une des formations de la
Croix-Rouge.

Aujourd'hui, nous devons savoir si vous
êtes apte au service sanitaire. C'est pourquoi,
nous nous permettons de vous convoquer devant
une visite sanitaire de recrutement.
L'ordre de marche ci-joint vous donnera toutes
indications utiles sur la date et le lieu
de cette visite »

Une vingtaine de visites sanitaires de recrutement sont organisées chaque année par les soins de l'Office du Médecin-chef de la Croix-Rouge. C'est au cours de ces visites aussi que les candidates sont équipées « sur mesure ».

A titre de service d'instruction, les membres des détachements de la Croix-Rouge peuvent participer, toujours sur la base du volontariat, à un cours de deux semaines se déroulant dans le cadre d'un établissement sanitaire militaire où chacune, quelle que soit la catégorie dans laquelle elle est incorporée, a son rôle bien défini à remplir.

L'éclaireuse, par exemple, assumera des tâches de caractère administratif, social ou d'organisation: travaux de secrétariat, service du téléphone, du courrier et de liaison, reconnaissance, collaboration à la cantine et à la bibliothèque, occupation des loisirs des patients convalescents, et autres.



Sachant que les formalités administratives découlant de l'incorporation d'un nouveau membre du Service de la Croix-Rouge demande plus de 10 heures de travail, l'on comprendra mieux encore la nécessité absolue de pouvoir procéder à temps à l'engagement de ces collaboratrices. A temps, c'est-à-dire en période calme et non à la dernière heure, à l'heure du danger, alors qu'il risque d'être trop tard.

Si le désir de chacun et celui tout particulier de la Croix-Rouge est de voir les guerres bannies à tout jamais de notre monde, l'on ne peut hélas éviter les catastrophes naturelles. Mais du moins peut-on en adoucir les effets et à l'occasion d'un séisme, d'inondations, d'une épidémie ou d'un accident grave, les formations du Service de la Croix-Rouge, dont l'entrée en action n'est nullement prévue pour le seul cas de guerre, peuvent aussi apporter leur concours efficace.

En vue d'améliorer toujours davantage leur efficacité, les groupes-hôpitaux des ESM disposent depuis quelques années d'équipes spéciales de transfusion sanguine dirigées par des infirmières du Service de la Croix-Rouge spécialement formées à cet effet.

Photo Comet

